



## APPEL A PROJETS CVEC 2024/2025

### Dossier de candidature

#### CONTACTS CROUS NORMANDIE

Direction de la Vie Etudiante

Tel : 02.31.56.64.35

Mail : [projet-cvec@crous-normandie.fr](mailto:projet-cvec@crous-normandie.fr)

#### MODALITES DE PARTICIPATION

##### Qu'est-ce que la CVEC ?

La Contribution Vie Etudiante et de Campus (C.V.E.C.) a été instituée par la loi « Orientation et Réussite des Etudiants » et est collectée par les CROUS. Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. Les sommes collectées bénéficient aux étudiants dans le cadre de financements de projets destinés à améliorer leurs conditions de vie.

##### Qui peut déposer un dossier ?

Peuvent candidater :

- Une association en lien avec le public étudiant ;
- Un établissement d'enseignement supérieur affectataire ou non-affectataire de la CVEC ;
- Un service ou structure du CROUS.

##### Quels sont les projets éligibles ?

La CVEC doit exclusivement servir à l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Les actions CVEC doivent se rattacher aux axes précisés ci-dessous :

- L'amélioration de l'accès aux soins des étudiants, le renforcement des actions de prévention et d'éducation à la santé,
- Le renforcement de l'accompagnement social des étudiants,
- Le développement de la pratique sportive des étudiants,
- L'amélioration de l'accueil des étudiants,
- La diversification des projets et événements artistiques et culturels afin d'en permettre leur accès au plus grand nombre.

##### Le projet doit être développé sur le périmètre géographique relevant du CROUS de Normandie.

Une attention particulière sera apportée aux projets des porteurs éloignés des grands centres urbains (ou ne bénéficiant pas d'un véritable campus) à forte portée humaine et sociale, ainsi qu'à ceux intégrant une dimension transversale et partenariale avec co-financement.

Les dossiers incomplets ne sont pas examinés. La décision sera notifiée par email au porteur du projet.

Les projets peuvent avoir un caractère pluriannuel. Un nouveau dossier devra être systématiquement déposé chaque année. L'évaluation prendra en compte le bilan moral et financier de projet de l'année antérieure.

## La procédure à suivre

Un dossier de candidature, téléchargeable sur [www.crous-normandie.fr](http://www.crous-normandie.fr), devra être rempli par le porteur de projet. Cette fiche indique la nature du projet, son budget prévisionnel, le ou les partenaires concernés, le calendrier prévisionnel et les perspectives éventuelles du projet au-delà de l'année de réalisation.

Ce dossier doit être envoyé, accompagné de pièces annexes, à l'adresse mail suivante :

[projet-cvec@crous-normandie.fr](mailto:projet-cvec@crous-normandie.fr)

## Sélection des projets

Les projets sont examinés par une commission composée de représentants étudiants, de représentants des établissements d'enseignement, de la Région Normandie, et de représentants du CROUS. La commission examine les demandes et propose les décisions à la Direction Générale du CROUS. Les projets d'un montant égal ou supérieur à 20 000 Euros sont soumis à décision du Conseil d'Administration du CROUS.

## Engagement des bénéficiaires

La décision favorable pour financement du projet sera formalisée par une convention.

En cas de non réalisation du projet sous un délai d'un an après notification de la décision ou non-conformité de cette réalisation avec le projet présenté initialement, **le Crous pourra exiger le remboursement total ou partiel des sommes versées.**

Les porteurs de projet intégreront les logos du CROUS Normandie et de la CVEC sur leurs supports de communication. A cette fin, un kit de communication dématérialisé sera joint à la notification de décision. De plus, des supports visuels fixables sont à disposition pour envoi sur demande.

Le Crous de Normandie se réserve le droit de solliciter de la part du demandeur, un ou plusieurs points d'étape. Un bilan final sera établi sur la réussite du projet et le montant réel de son financement (cf annexe 1).

Les porteurs de projet autorisent le CROUS à utiliser leur image dans le cadre de publications non marchandes, pour une durée de 5 ans maximum.

## Modalités de versement de la subvention

Le versement de la subvention sera effectué en 2 fois uniquement par virement sur le compte bancaire (RIB/IBAN à fournir au nom du porteur de projet) selon les modalités suivantes :

Montant de la subvention	<= 3 000 €	> 3 000 €
	Quotité versée	Quotité versée
Date et Montant des Versements		
1 <sup>er</sup> versement dans un délai indicatif de 1 mois après réception de la convention signée	75 %	50 %
2 <sup>nd</sup> versement dans un délai indicatif de 1 mois après réception bilan définitif	25 %	50 %

**LE PORTEUR DE PROJET**

**PARTIE A**

**IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET**

Nom de l'entité porteuse de projet : .....

Adresse du siège social : .....

.....

Adresse de correspondance, si différente : .....

.....

Objet social : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Numéro SIRET (obligatoire) : .....

Entité porteuse du projet :

ETABLISSEMENT

ASSOCIATION

AUTRE PERSONNALITE MORALE (A PRECISER)

CROUS

Représentant légal :

Civilité (NOM/prénom) : .....

Fonction au sein de la structure bénéficiaire : .....

Tel : ..... Adresse électronique : .....

**Responsable opérationnel à contacter** (si différent du représentant légal)

Civilité, nom /prénom : .....

Fonction au sein de la structure bénéficiaire : .....

Tel : ..... Adresse électronique : .....

Si co-portage – indiquer les co-porteurs : .....

**LE PROJET**

**PARTIE B**

**THEMATIQUE(S) LIEE A LA CANDIDATURE** (à classer par rang de priorité 1 à 5 si besoin)

Amélioration de l'accès aux soins des étudiants, le renforcement des actions de prévention et d'éducation à la santé

Renforcement de l'accompagnement social des étudiants

Développement de la pratique sportive des étudiants

Diversification des projets et événements artistiques et culturels afin d'en permettre leur accès au plus grand nombre

Amélioration de l'accueil des étudiants

# Appel à projets CVEC : Dossier de candidature

---

## DESCRIPTION DU PROJET (un descriptif plus complet pourra être joint à la demande)

**TITRE DU PROJET :**

**DATE PREVISIONNELLE DE REALISATION DU PROJET :**

**PRESENTATION DU PROJET ET DE SON INTERET DANS LE CADRE DE LA CVEC :**

**ETABLISSEMENT – CAMPUS – TERRITOIRE CONCERNE :**

**PUBLIC(S) CIBLE(S) – Nature et Effectif :**

**COMMUNICATION ENVISAGEE (Mise en valeur de la CVEC et du CROUS dans les actions envisagées) :**

**MODALITES D'EVALUATION – INDICATEURS :**



## LES PIÈCES JUSTIFICATIVES (TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ)

## PARTIE D

Les porteurs de projets devront fournir obligatoirement les éléments suivants :

- Le dossier de candidature du projet dûment renseigné et signé par le représentant légal,
- La fiche de création Tiers (Annexe 2) permettant la mise en paiement de la subvention,
- Un avis SIREN de moins de trois mois ou statuts de l'association ou autre personnalité morale,
- Un RIB-IBAN au nom du porteur de projet (établissement, association ou autre personnalité morale),
- Les justificatifs disponibles concernant le plan de financement (devis – factures, ...).

## ENGAGEMENTS

## PARTIE E

Les porteurs et lauréats s'engagent à :

- mettre en œuvre le projet exposé dans le dossier initial,
- transmettre, le cas échéant, les pièces complémentaires demandées par le Crous,
- faire figurer les logos CVEC et CROUS sur les supports de communication liés au projet,
- transmettre le bilan moral et financier un mois après la date de réalisation du projet (document ANNEXE1).

Le versement du solde de la subvention est conditionné par la production de ce bilan.

Je soussigné, ..... reconnais avoir pris connaissance du présent document et notamment la possibilité de rembourser les sommes perçues en cas de non réalisation partielle ou totale du projet ou de non-conformité de cette réalisation avec le projet présenté initialement.

Fait à : ..... Le : .....

Nom et signature du représentant légal

## ANNEXE 1 - page 1/2 - BILAN DU PROJET CVEC

A transmettre au CROUS ([projet-cvec@crous-normandie.fr](mailto:projet-cvec@crous-normandie.fr)) un mois après la date de réalisation

Identité du porteur : .....

Intitulé du projet : .....

Date de réalisation du projet : .....

Le projet a été réalisé :  dans sa globalité  partiellement

Le projet n'a pas été réalisé

### BILAN FINANCIER

DEPENSES		RECETTES		
Intitulé	Montant TTC	Intitulé	Montant TTC	Commentaire éventuel
		Subvention accordée dans le cadre de la CVEC		
TOTAL		TOTAL		

Joindre les pièces justificatives (factures, etc.).

Faire figurer les subventions accordées par des partenaires ; les avantages en nature (prêt de salle...) ; la part de l'auto-financement.

Le budget doit être équilibré Total Dépenses = Total Recettes.

Nombre d'étudiants ayant bénéficié de l'action mise en place :

Joindre des photos ou des articles de presse, ...



## ANNEXE 2 – FICHE TIERS

Afin de permettre la création de votre compte, merci de compléter ce document et de le retourner avec le formulaire de demande de subvention CVEC.

Si Association ou Etablissement :

**Raison sociale** (doit être la même que sur le RIB) :

**Numéro SIRET** (13 chiffres obligatoirement) :

**Numéro TVA intracommunautaire :**

Si Projet personnel ou groupe d'étudiants

**Nom du porteur du projet** (doit correspondre au nom sur le RIB) :

**Prénom :**

Dans les deux cas, remplir obligatoirement les champs ci-dessous :

**Adresse :**

**Code Postal :**

**Ville :**

**Numéro de téléphone :**

**Courriel :**

**Cachet - Signature - Date :**

**JOINDRE IMPERATIVEMENT UN RIB / IBAN  
AU NOM DU PORTEUR DU PROJET**